

Association DÉCAPE
DÉfense du **CA**dre de vie
du **P**atrimoine et de l'**E**nvironnement
192, Allée des Magnals
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR

A l'attention de :

Madame la Préfète de la Vienne
Place Aristide Briand
86000 POITIERS

Mignaloux-Beauvoir, le 26 juillet 2019,

Objet : Concertation - aménagement de l'entrée Sud-Est de Poitiers

Madame la Préfète,

Les membres de l'association DÉCAPE, observant les récentes évolutions concernant les composantes du dossier cité en objet (études complémentaires sur la mobilité; corrélation avec le projet d'autoroute Poitiers-Limoges), souhaitent porter à votre attention leurs analyses et positions actualisées sur le dossier de la concertation que vous avez initiée pour l'aménagement de l'entrée sud-est de Poitiers, mais aussi leur détermination pour faire prévaloir un aménagement efficient et porteur d'avenir pour leur territoire.

Nous voudrions avant tout affirmer que nous soutenons pleinement la volonté de l'État de répondre aux problèmes actuels d'engorgement, de sécurité et de nuisances des RN 147, RD 951 et axes routiers connexes, pour les riverains, et de ne pas différer une nouvelle fois ce projet d'intérêt local, national et européen.

Malgré les critiques sérieuses que nous allons détailler dans ce courrier, nous avons apprécié votre choix d'entreprendre cette concertation volontaire, la disponibilité des services de la DREAL pour répondre à nos demandes d'informations complémentaires, ainsi que le délai supplémentaire que nous avons sollicité jusqu'au 30 avril 2019, afin de pouvoir sérieusement analyser les données mises à notre disposition.

Nous avons la chance d'avoir pu réunir des membres de DÉCAPE ayant des expertises scientifiques, techniques et juridiques pour travailler au sein de commissions thématiques.

Celles-ci ont produit des dossiers thématiques, joints en annexe à cette lettre, d'autres sont en cours de réalisation, notamment afin de prendre en compte l'élément nouveau constitué par le projet d'autoroute Limoges - Poitiers.

Nous informons régulièrement nos concitoyens de l'avancée de ces travaux, par voie de presse et via notre site internet decape.fr.

Ainsi, notre association ne saurait restreindre ses actions à la légitime défense des intérêts particuliers de ses membres. Nous vous invitons donc à voir dans notre démarche, à la fois

une ferme détermination pour nous opposer à des solutions que nous jugerions aberrantes, mais en même temps une contribution utile à l'intérêt général.

Nous vous exposons ci-après notre position sur le cadre du dossier de concertation, puis notre position sur le choix des scénarios.

1. Le fondement même du dossier de concertation est, selon nous, très contestable

Si nous partageons la finalité et les objectifs énoncés, le dossier de concertation présente **trop d'incohérences et d'erreurs pouvant apparaître comme des partis pris**, pour pouvoir prétendre éclairer correctement les citoyens sur ce projet d'aménagement et réduire les risques de futurs contentieux :

- Il a été initialement choisi de conduire cette concertation **indépendamment de l'étude de faisabilité relative à la création d'une autoroute Limoges-Poitiers**. Cela revient à demander à nos concitoyens de se prononcer « à l'aveugle » sur la nature même du projet d'aménagement de l'entrée sud-est de Poitiers, qui leur est soumis : comment croire que la nature et le tracé de ce projet d'aménagement d'une déviation de la RN 147 en 2x2 voies, seront les mêmes, si cette infrastructure devient un exutoire autoroutier ?
- Les scénarios présentés **ne permettent pas de comparer ce qui est comparable** et obligent, là encore, à se prononcer « à l'aveugle ». Ils répondent en effet à des objectifs différents : d'un côté 4 scénarios (N° 1,2,5,6) concernent les problématiques de la seule RN 147, les 2 autres (N° 3,4) concernent à la fois la RN 147 et la RD 951. Comment peut-on sérieusement comparer des impacts d'aménagements qui ne prennent pas en compte les mêmes périmètres, problématiques et objectifs ? Dans la mesure où la résolution des problèmes de la RD 951 est également jugée prioritaire et intégrée à ce titre dans les objectifs de cette concertation, il est nécessaire de compléter les actuels scénarios par d'autres affectés au seul désengorgement de la RD 951. Nos concitoyens pourront alors se prononcer sur une base de concertation cohérente, permettant de comparer les scénarios 3 et 4 avec les scénarios 1, 2, 5 et 6 associés à de nouveaux tracés propres à la RD 951.
- Le comparatif des impacts entre les différents scénarios porte, là encore, sur des **bases non comparables** : les impacts négatifs des scénarios 3 et 4 sont grandement surestimés en s'appuyant sur un faisceau très large affiché sur les éléments cartographiques; les impacts des autres scénarios sont largement sous-estimés avec des faisceaux beaucoup plus étroits. L'analyse des impacts serait évidemment très différente si les faisceaux des scénarios présentés étaient de même ampleur.
- **Les coûts affectés à certains scénarios sont très contestables**. L'analyse des coûts réalisée par DÉCAPE à partir des données économiques transmises par la DREAL démontre des coûts oubliés et des surévaluations. Ainsi, plusieurs ouvrages d'art pouvant être évalués à plus de 10 millions d'euros n'ont pas été chiffrés et minimisent le coût du scénario 5. D'autre part, les évolutions du contexte économique ne peuvent justifier l'explosion des coûts des scénarios 3 et 4 entre les études des services de l'État de 2005-2006 et de 2019 (augmentations de +287% et de +319%).
- **Le tableau de synthèse des impacts manque d'objectivité** au point de laisser penser que l'objectif « projet finançable » a été privilégié au détriment des autres objectifs : « respect des enjeux humains », « amélioration du cadre de vie » ... Ainsi les impacts de certains scénarios sont minimisés (exemple : scénario 5) alors qu'ils sont amplifiés pour d'autres (exemple : scénario 3). Là encore, un tel parti pris ne permet pas un dialogue éclairé.

- **Le développement des solutions de « mobilités douces »** pouvant contribuer à réduire le trafic quotidien pendulaire **est totalement sous-estimé** dans le dossier alors qu'il est apparu comme un enjeu majeur lors des réunions publiques.

2. Nos propositions et notre position sur les 6 scénarios envisagés

En attendant qu'une solution soit apportée pour rendre ce dossier conforme à ses objectifs, nous nous devons de vous exposer notre position vis-à-vis des scénarios tels qu'ils sont présentés actuellement.

DÉCAPE est favorable à ce que soit élaboré, avec les populations concernées, un tracé de moindre impact pour les habitants, issu du scénario 3. Un tracé préservant l'Humain et l'environnement est possible (voir carte annexée au dossier joint à la présente).

Le scénario 3 ainsi aménagé répond le mieux aux objectifs qui fondent cette concertation.

Nous serions heureux de vous faire découvrir in situ, ce tracé proposé, étudié par nos adhérents, afin d'éclairer vos analyses et propositions à venir. C'est pourquoi nous renouvelons notre invitation, afin de vous rencontrer au cœur du territoire concerné.

En effet, ce scénario apporte la réponse la plus efficiente pour :

- Dissocier les flux de circulation inter-régionaux et internationaux, des flux locaux de proximité, transitant par les routes de Limoges (RN147) et de Chauvigny (RD951) ;
- Réduire les flux sur les axes secondaires « de délestage quotidien » (privilégier seulement l'axe de la 147 amplifierait ce phénomène dans tous les secteurs de Mignaloux-Beauvoir) ;
- Réduire les risques d'accidents, ainsi que les bouchons récurrents (ronds-points de la Milètrie et du Breuil-l'Abbesse).

Le scénario 3, par sa connexion à la voie André Malraux, présente l'intérêt supplémentaire de simplifier l'accès au centre-ville de Poitiers, notamment à sa nouvelle cité judiciaire.

DÉCAPE est favorable à des aménagements routiers déjà identifiés par toutes les parties prenantes, pouvant fluidifier dès à présent les flux de circulation, représentant de faibles investissements sur les infrastructures existantes: création de deux «tourne-à-droite» au rond-point de la Milètrie; création d'une part de voies de circulation dédiées aux bus et d'autre part d'une piste cyclable sur l'avenue Jacques Cœur jusqu'au rond-point de la Milètrie; prolongement de la piste cyclable existante de la route des sachères de Mignaloux Beauvoir, afin de pouvoir accéder en sécurité au CHU et au campus universitaire; aménagement du rond-point du Breuil l'Abbesse pour faciliter l'accès au domaine universitaire (piste cyclable).

DÉCAPE est opposé aux scénarios 1, 2, 5, 6, car :

- Ils accentuent ou créent des pollutions atmosphériques et des nuisances sonores pour des centaines de riverains;
- Ils maintiennent ou rapprochent les flux de circulation de quartiers ayant des densités de population plus fortes que celles de tout autre scénario, au cœur même des zones de vie et d'habitat de Mignaloux-Beauvoir (scénarios 1,2,5,6);
- Ils ne dissocient pas les flux de transit inter-régionaux et internationaux des flux locaux de proximité pour les routes de Limoges (RN 147) et de Chauvigny (RD 951) ;
- Ils maintiennent un point de confluence et de congestion sur l'échangeur de la Milètrie, même après les travaux prévus par la DREAL, empêchant ainsi toute possibilité de

mobilité douce vers un des premiers pôles d'emplois de la Vienne (CHU, Campus Universitaire) ;

- Les scénarios 1, 2 et 5 amplifient ou créent une nouvelle « saignée routière » au coeur des zones centrales d'habitation du territoire de Mignaloux-Beauvoir, interdisant irrémédiablement tout aménagement d'un centre de vie équilibré de part et d'autre de la RN 147, ainsi que tout développement futur d'une continuité d'aménagement urbain entre Poitiers et Mignaloux-Beauvoir ;
- Le scénario 5 défigure définitivement le patrimoine historique de la commune en sacrifiant le Logis de la Cigogne (monument classé) et son parc de plus de 20 hectares nouvellement labellisé « Ensemble Arboré Remarquable » (seuls deux autres sites de la Vienne bénéficient de ce label); il est également en complète contradiction avec les objectifs de cohérence définis dans le SCOT.

DÉCAPE est aussi défavorable au scénario 4 (Breuil Mingot), car il impacte la qualité de vie des habitants (comme les scénarios 1, 2, 5 et 6), une école (comme les scénarios 1 et 2) et le patrimoine historique (comme le scénario 5), sans représenter d'intérêt spécifique pour l'amélioration des flux routiers par rapport au scénario 3.

En conclusion, nous estimons que le dossier présenté ne répond pas à la finalité de la concertation que vous avez initiée, qui est d'éclairer de manière objective le choix des citoyens et de réduire les risques de contentieux.

Nous demandons qu'une solution soit trouvée, afin que nos concitoyens bénéficient d'un dossier de concertation actualisé qui corrige les erreurs majeures signalées, qui intègre des tracés complémentaires relatifs à la RD 951 et qui prenne en compte les conséquences de l'éventuelle création d'une autoroute. Ce dernier point était totalement absent du dossier mis à la disposition du public, lors de la phase de concertation volontaire engagée en mars 2019.

Nous ne doutons pas, Madame la Préfète, de votre attachement à ce que l'État que vous représentez joue pleinement son rôle de fédérateur, de coordonnateur et d'aménageur stratège du territoire dans ce dossier.

C'est pourquoi, accompagnés d'un premier cercle d'élus qui partagent nos analyses, car leurs territoires sont impactés, nous tenons à vous remettre ce dossier, à vous faire part de toute notre détermination à poursuivre notre mobilisation, et à participer en tant que partie prenante active aux réflexions et analyses, que vous-même, le Conseil Départemental et Grand Poitiers, initierez.

Nous vous prions de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour l'association DÉCAPE,
son Président,

Patrick FERRER

Annexe : dossier d'études, d'analyses et de propositions de l'association DÉCAPE (48 pages + 1 carte).